

FACILYMO

SYNDIC

Prêt pour une vraie Relation Humaine ?

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

Association des Copropriétaires
Résidence « ACP SAINT GUIDON »
Rue Victor Rauter, 4 - 4 a b c d
1070 Bruxelles
BE0850.094.142

Bruxelles, le 15/05/2024

ACP SAINT-GUIDON : Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire 2024

Mercredi 15/05/2024 à 18h00 – au Chapeau Blanc

Sis rue Wayez, 200 à 1070 Bruxelles

Ordre du Jour :

1. Validité de l'assemblée générale.

16 copropriétaires sur 31 sont présents ou représentés

5.273 quotités sur 10.000 sont présentes ou représentées

Le double quorum est atteint, l'assemblée peut valablement statuer sur les points repris à l'ordre du jour.

Le syndic informe l'assemblée que toute personne qui quitterait l'assemblée en cours de séance est priée de se présenter auprès du président de séance afin d'acter son départ et, le cas échéant, donner procuration à une personne de son choix.

2. Elections et rapports :

➤ Nomination du président de l'assemblée générale et du secrétaire

A l'unanimité, Mme Dierick est nommée présidente d'assemblée générale

A l'unanimité, M Sturbois – Syndic – est nommé secrétaire d'assemblée générale

➤ Constat d'approbation du PV d'AGO 2023

IMPORTANT: Rappel du Mode de Fonctionnement ACP/CDC/Syndic et Rôles de Chacun :

- Métier du Syndic – Attentes/Engagements et Responsabilités
- Difficultés Fournisseurs
- Rappel du Rôle du CDC + désignation de « la plume »
- Rappel du Rôle du CAC
- Implication des Copropriétaires
- Relation Professionnelle
- Gestion des espaces communs
- Dossiers courants, décisions AG, mesures conservatoires, gestion sinistres, gestion contentieux, dépannages et suivi d'interventions, gestion comptable et financière
- Service technique + service conciergerie
- Gestion des Encombrants
- Problèmes privatifs
- Modalités pratiques de contact/transmission ou accès à l'info
 - Mail :
 - info@facilymo.be
 - compta@facilymo.be
 - intervention@facilymo.be
 - Canal spécifique pour les membres du CDC (gestionnaire + assistant gestionnaire) : toute info pour un dossier commun – qui n'est pas une demande d'intervention/dépannage
 - Mail type : ACP SAINT GUIDON + objet du mail + explication succincte
 - Tél : 02/511.71.00 (du lu > ve de 09h00 à 12h00)
 - Garde : 0488/025.001 (tout le restant du temps – réelles urgences techniques uniquement)
 - Accès online : pour toutes les ACP courant 2024
 - Infos communes ACP
 - Support administratif (PV AG, statuts, ROI, contrats ...)
- Accès immeuble : contact propriétaire/occupant sur place > désignation des personnes
- Rappel transmission des infos (avis, travaux, décisions AG, ...) : des propriétaires vers les occupants de leurs biens

➤ **Rapport du syndic sur l'exercice écoulé – liste non-exhaustive :**

- Passages à l'immeuble – via le préposé technique
- Contacts réguliers avec le CDC et les copropriétaires
- Suivi de problèmes techniques ponctuels
- Gestion des demandes d'interventions/dépannages
- Demande de divers devis pour interventions/travaux
- Mise en concurrence des contrats fournisseurs
- Gestion des appels sur la garde
- Gestion des sinistres – voir infra
- Gestion des ventes suivant article 3.94
- Calorimètres/intégrateurs : commande et suivi remplacement du système RF
- Chaudière :
 - ✓ Suivi de la perte de pression dans le circuit chauffage
 - ✓ Commande et suivi remplacement vanne thermostatique (privatif) du loge du lavoir
- Cuve à mazout : commande et suivi contrôle d'étanchéité
- Electricité :
 - ✓ Demande et suivi d'offre pour la mise en conformité des communs
 - ✓ Commande et suivi remplacement d'éclairage dans le bloc 4A
- Jardin : demande et suivi d'offres pour l'élagage des 2 arbres de la cour
- Plan Pluriannuel Travaux : commande, accompagnement et suivi de l'audit technique & énergétique > *rapport obtenu – voir infra*
- Statuts : commande et suivi de l'adaptation des statuts selon nouvelle loi 2018
- Comptabilité ;
 - ✓ Edition des appels de fonds et/ou décomptes de charges
 - ✓ Edition des rappels et suivi des impayés
 - ✓ Soumission des comptes à la vérification
 - ✓ Edition des décomptes trimestriels/annuels

➤ **Rapport du Conseil de Copropriété – M Lopez, M Siouda & M Benakezouh** E.D

➤ **Rapport du Commissaire aux Comptes – voir annexe 3**

Le CAC fait rapport en assemblée > voir le rapport envoyé avec la convocation

M Yucesoy quitte la réunion à 18h59 et donne procuration à Mme Goossens

FACILYMO

SYNDIC

Prêt pour une vraie Relation Humaine ?

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

3. Approbation des comptes – bilans et décharges : 01/01/2023 > 31/12/2023 :

➤ Approbation des comptes et bilan

Actif	Montant	Passif	Montant
Classe 4		Classe 1	
Copropriétaires débiteurs	23.057,46	Fonds de Roulement	11.819,95
Excédent conso. VIVAQUA [AGO 2024]	6.507,86	Fonds de Réserve Général [Q. 10.000]	
Total Classe 4	29.565,32	- Ouverture	25.019,48
		- Appels	4.000,00
		- Utilisation/Apport	-4.516,79
Classe 5		Fonds de Réserve Général [Q. 10.000]	24.502,69
BE28 0882 2643 9320 (Compte Epargne Général [Q. 10.000])	13.523,62	Total Classe 1	36.322,64
BE80 0682 3154 4077 (Compte Courant)	5.005,48		
Total Classe 5	18.529,10		
		Classe 4	
		Copropriétaires créditeurs	10.525,61
		Fournisseurs	2.564,58
		Factures/NC à recevoir	1.496,50
		Prime énergie, en attente	529,58
		Total Classe 4	15.116,27
		Sinistre(s)	
		2023-110 PJ ARAG TALHAOUI Iacine	-200,00
		2023-048 : ACP/LOPEZ	-1.694,60
		2023-141 : Culag/Ferreira	-412,00
		2023-142 : Circuit chauffage/Lavoir	-200,00
		2023-197 : ACP/BUMBA- TSUMBU	-637,89
		2023-255 : DIALUNDA	-200,00
		Total Sinistre(s)	-3.344,49
Total	48.094,42	Total	48.094,42

POUR : ~~2.789~~ 2.562

CONTRE : Mme Dierick, Mme Goossens, Mme Spinn, M Cherif, M Yucesoy, Mme Hondrogianis et Mme Zraa (~~2.524~~) 2.711

ABSTENTION : 0

FACILYMO Sprl – Rue Edouard Dekoster 62C, 1140 Bruxelles – BE0833.369.956
IPI 508.295 & IPI 514.855 - Membres FEDERIA - Référencés par le SNPC

Prêt pour une vraie Relation Humaine ?

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

Point accepté à la majorité requise - ~~refusé~~ *A. L.*

➤ **Décharge au Syndic Facilymo SRL durant l'exercice de sa mission**

POUR : ~~2.731~~ 2.582 *A. L.*

CONTRE : Mme Dierick, Mme Goossens, Mme Spinn, M Cherif, M Yucesoy, Mme Hondrogianis et Mme Dialunda (~~2.582~~) 2.691 *A. L.*

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise - ~~refusé~~ *A. L.*

➤ **Décharge au Conseil de Copropriété durant l'exercice de sa mission**

POUR : ~~5.313~~ 5.273 *A. L.*

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

➤ **Décharge au Commissaire aux Comptes durant l'exercice de sa mission**

Est décidé : mandat donné à l'ACP Conseil

POUR : ~~5.313~~ 5.273 *A. L.*

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

4. Elections nouvel exercice

➤ **Nomination du Conseil de Copropriété**

Candidat 1 : M Vinaimont *A. L.*

POUR : ~~5.313~~ 5.273 *E.D.*

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise *A*

Candidat 2 : Mme Dialunda *A. L.*

POUR : ~~5.313~~ 5.273 *A. L.*

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise *AN*

➤ **Nomination du Commissaire aux Comptes ou Collège de Commissaires aux Comptes**

ACP Conseil
Candidats : ~~Mme Dierick~~

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

6

5. Comptabilité – Etat des Banques au 31/12/2023 :

➤ **Etat des comptes bancaires à la date de l'assemblée générale – à titre informatif**

BE80 0682 3154 4077	GKCCBEBB	1732,31
BE28 0882 2643 9320	GKCCBEBB	191,00

➤ **Fonds de Roulement : 11.819,95€**

Nécessité d'augmentation de ce fonds à 18.000€ pour correspondre à 1/4 du budget annuel (voir infra) – le minimum requis pour une gestion saine d'immeuble.

Delta de 6.180,05€ à appeler – modalités de l'appel.

Est décidé : ok pour l'appel unique de 6.180,05€ en 06/2024

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

➤ **Nettoyage bilantaire éventuel**

Est décidé : de ne plus envoyer de rappels aux ex-copropriétaires (Anzaldi et El Haji)

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

➤ **Budget prévisionnel – voir annexe 4**

Proposition d'adoption d'un budget de dépenses de 72.000€/an – via appels de 6.000€/mois

FACILYMO

SYNDIC

Prêt pour une vraie Relation Humaine ?

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

Est décidé : ok pour le budget 72.000€ > appels de 6000€/mois à partir de 06/2024 > AGO 2025.

Les provisions seront calculées en tenant compte des décomptes de charges et consommations individuelles (mazout et eau) de l'année N-1 et ensuite diviser par 12 – révisable chaque année

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Fonds de Réserve Général (Q. 10.000) : 24.502,46€**
Vote quant aux appels à effectuer sur la période

Est décidé : appel unique de 4.000€ en 06/2024

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Analyse des fournitures régulières et contrats en cours liant l'ACP – modification éventuelle de contrats :**

Assurance Incendie	AG INSURANCE sa
Avocat	IURIS AVOCATS
Banque	BELFIUS BANQUE
Chauffagiste	CHAUFFAGE LEGRAND
Courtier Assurances	MEUWESE & GULBIS sa
Détection Incendie	HELPFIRE sprl
Eau	VIVAQUA scr!
Electricité	ENGIE-ELECTRABEL
Entretien jardin	DE KUYPER
Mazout	COMFORT ENERGY sa
Nettoyage	YUPPIE SERVICES sprl
Permis environnement	IBGE
PJ ARAG	ARAG SE
Plaquettes	SERVICE CONCIERGERIE
Plaquettes	IMMO PLAQUETTES sprl
RC CDC + CAC	VIVIUM sa
Relevé Compteurs	CALORIBEL sa
Serrurier	PIERRE CLABOTS sa
Syndic	FACILYMO sprl

FACILYMO Sprl – Rue Edouard Dekoster 62C, 1140 Bruxelles – BE0833.369.956

IBI 508.295 & IPI 514.855 - Membres FEDERIA - Référencés par le SNPC

6. Fixation de la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

- o Pour rappel – Seconde quinzaine d'avril
- o Fixation Date AGO 2025 : 16/04/2025 à 18h00 – sauf contre ordre

7. Procédures Judiciaires et sinistres en cours :

➤ Procédures judiciaires :

Nihil à ce jour

➤ Sinistres :

- | | |
|---|----------------------|
| o 2023-319 : PORTE 4A Entrée | Bris de vitre |
| o 2023-305 : Fuite(s) Circuit Chauffage | Dégâts des eaux |
| o 2023-255 : DIALUNDA | Effraction |
| o 2023-197 : ACP/BUMBA-TSUMBU | Bris de vitre |
| o 2023-110 PJ ARAG TALHAOUI Iacine | Protection Juridique |
| o 2023-141 : Culag/Ferreira | Dégâts des eaux |
| o 2023-048 : ACP/LOPEZ | Dégâts des eaux |
| o 2023-142 : Circuit chauffage/Lavoir | Dégâts des eaux |
| o 2022-066 : PJ - ACP/EL FAKIRI | Protection Juridique |

8. Renouvellement du montant à partir duquel la mise en concurrence est obligatoire : **1.500€ htva**

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

9. Copropriété : Mise en Conformité des Statuts (ADB/RC/ROI) + Points Généraux

➤ Statuts adoptés via EJURIS à valider – voir annexe 5

Est décidé : d'intégrer la formule validée au sujet des appels provisionnels – voir supra
> projet complété à valider lors de la prochaine AGO

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Pertinence de la transcription des Statuts mis en conformité**
Budget (2.000€), Planning et Financement.

Est décidé : point reporté à la prochaine AGO

POUR : 0

CONTRE : ~~5.313~~ 5.273

ABSTENTION : 0

Point refusé

10. Points Techniques / Travaux Copropriété :

- **Plan pluriannuel des travaux > audit effectué – voir annexe 6**

Le rapport complet réalisé par IMMOPASS est transmis à tous par email.

Ce rapport servira de base de travail et sera abordé en AG.

Afin que l'AG soit constructive et puisse avancer de façon efficace sur les différents points, il est vivement conseillé que chaque copropriétaire lise attentivement le rapport IMMOPASS préalablement à la tenue de l'AG.

- **Abords et accès : réfection allées en béton de la cour, rénovation locaux poubelles et éradication des nuisibles (endéans les 2 ans) > cfr rapport ImmoPass 1.6, 1.8 & 1.9**
Budget (25.000€), Planning et Financement.

Est décidé : point reporté à une prochaine AGO

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Murs et parements : entretien, réparations et hydrofugation des 3 façades (endéans les 2 ans) et de la façade avant + terrasses (endéans les 2 ans) > cfr rapport ImmoPass 2.2, 2.3 & 2.11**
Budget (40.000€), Planning et Financement.

Est décidé : point reporté à une prochaine AGO

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

FACILYMO

SYNDIC

Prêt pour une vraie Relation Humaine ?

www.facilymo.be

02/51.1.71.00

info@facilymo.be

- **Système eaux de pluies : remplacement des DEP (endéans les 2 ans) > cfr rapport ImmoPass 2.7 & 2.8**
Budget (5.000€), Planning et Financement.

Est décidé : point reporté à une prochaine AGO

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Châssis et portes extérieures : remplacement de l'ensemble des châssis et portes extérieures (endéans les 2 ans) > cfr rapport ImmoPass 2.9, 2.10 & 3.12**
Budget (50.000€), Planning et Financement.

Est décidé : point reporté à une prochaine AGO

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Espaces Communs : électricité conforme, remplacement des luminaires et des boîtes aux lettres (endéans les 2 ans) > cfr rapport ImmoPass 3.4, 3.5 & 3.11**
Budget, Planning et Financement.

Est décidé : point reporté à une prochaine AGO

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Conformité incendie : signalétiques, extincteurs, exutoires de fumée et portes RF à installer (endéans les 2 ans) > cfr rapport ImmoPass 3.23 à 3.27**
Budget (15.000€), Planning et Financement.

Est décidé : point reporté à une prochaine AGO

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

➤ **Chaudières :**

1. *Statut sur les suspicions de fuites sur le circuit chauffage/la perte de pression de l'installation*

Est décidé : de mandater la société Caloritec pour continuer les investigations sur base du rapport de CIBOR – via la méthode destructive (attention au mur porteur).

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

2. *Rappel de la pertinence d'un changement de chauffagiste (disponible 24h/24h – 7/7).*

Est décidé : de présenter 2 offres pour la prochaine AGO – notamment via ABC Technics

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Nécessité de la mise en conformité électrique des communs : rappel de décision 2023, statut et décision – voir annexe 7**
Budget (15.000€), Planning et financement.

Est décidé : point reporté à une prochaine AGO

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Jardin : abattage (avec permis d'urbanisme) du prunus et élagage de l'arbre fruitier de la cour**
Budget (2.000€), Planning et financement.

Est décidé : ok pour l'abattage et l'élagage selon devis, via les charges courantes

POUR : ~~5.313~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

11. Points demandés par des Copropriétaires :

- **Mme Brenez :** « J'ai introduit une réclamation à la poste car nous avons régulièrement des erreurs de distribution de courrier entre les différents blocs et ce depuis plusieurs années. A la poste ils m'ont répondu que nous devons avoir chacun un numéro de boîte aux lettres attribué par la COMMUNE car mon adresse n'existe pas dans leur système. Ces numéros sont obligatoires pour une bonne répartition du courrier. sinon, nous risquons de ne plus avoir de courrier distribué. Pouvez-vous faire le nécessaire ? »

L'AG invite Mme Brenez à s'adresser à la commune

12. Mandat du Syndic :

- **Opportunité de renouvellement du mandat de Facilymo Syndic jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire 2025 + mandat donné au CDC pour signature du contrat actualisé**

Est décidé :

Reconduction du mandat du syndic > AGO 2025 + mandat donné au CDC pour signature du contrat actualisé

POUR : ~~5.273~~ 5.273

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35 – relecture est faite en séance.

Les Copropriétaires encore présents signent le PV.

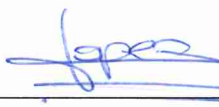




Le Secrétaire

Le Président de Séance

Les Copropriétaires






Feuille de présence

Assemblée générale du 15-05-2024

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Signature	Procurations
Mr et Mme BENAKEZOUH - JAWORSKA SUSKA Rue Victor Rauter, 4 bte 11 1070 Anderlecht Belgique REZ 02 (658)	658			
Monsieur BOMBAERTS Michel Rue Victor Rauter, 4 bte 3 1070 Anderlecht Belgique 3/26 (285)	285			
Madame BRENEZ Annick Rue Victor Rauter, 4C 1070 Anderlecht Belgique REZ C06 (294)	294	LOPEZ		
Mr et Mme BUMBA - TSUMBU Av. Conseil, 3 KINSHASA RDC 3B/28 (236)	236			
Mr et Mme CHERIFI - ILAFKIHEN Mohammed Rue Victor Rauter, 4 Bte 13 1070 Bruxelles Belgique REZ 03 (344)	344			
Madame DECLERCK Raïza Layla Rue Victor Rauter, 4 bte 7 1070 ANDERLECHT 2/16 (324)	324	VINCENT NATHAN		
Madame DIALUNDA Esmeralda Rue Victor Rauter, 4b bte 2 1070 Bruxelles Belgique 2B/20 (255)	255		E. Dialunda	
Indivision DIERICK Rue de l'Aubade, 4 bte 1 1080 ANDERLECHT Belgique REZ 01 (874)	874			

Facilymo Sprl




ACP SAINT-GUIDON
Rue Victor Rauter, 4 - 4A - 4B - 4C
1070 ANDERLECHT
BE0850.094.142

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Signature	Procurations
Monsieur DURET Robert Rue Victor Rauter, 4A 1070 Anderlecht Belgique 1A/11 (285)	285			
Mr et/ou Mme EL FAKIRI - TARHOUCI Chaussée de Ninove, 720 1070 ANDERLECHT Belgique 2C/22 (265)	265			
Mr et/ou Mme FERREIRA - DEMATOS Rue Victor Rauter, 4 B bte 5 1070 ANDERLECHT Belgique 2B/21 (294)	294			
Madame GARCIA - ENCARNACION C/O José Luis MARTINEZ Rue Victor Rauter, 83 1070 Anderlecht Belgique 2A/19 (265)	265			
Madame GOOSSENS Coralie Rue d'Espagne, 39 / 0002 1060 BRUXELLES Belgique 3A/27 (236)	236			
Mr et/ou Mme HADJ - BOULENOUAR Rue Victor Rauter, 4 B Boite 3 1070 Anderlecht Belgique 1B/12 (275)	275	FERREIRA		
Mme et Mr HONDROGIANIS - FAKITSA Rue Victor Rauter, 4 bte 5 1070 Anderlecht Belgique 1/10 (334)	334	STIWN		
Madame JURKOWSKA Izabela Rue Victor Rauter, 4 1070 Bruxelles Belgique 1/07 (383)	383			
Monsieur LOPEZ Apraiz Xavier Rue Victor Rauter, 275 1070 Anderlecht Belgique 3C/30 (236)	236			

Facilymo Sprl

Rue Edouard Dekoster 62 C 1140 BRUXELLES
Tel: 02 511 71 00 Fax: Courrier: info@facilymo.be


ACP SAINT-GUIDON
Rue Victor Rauter, 4 - 4A - 4B - 4C
1070 ANDERLECHT
BE0850.094.142

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Signature	Procurations
Madame LOTS Patricia Rue Victor Rauter, 4 bte 9 1070 Anderlecht Belgique 3/25 (245)	245			
Mr et/ou Mme MANNIE - BUGGENHOUT Rue de Mareyde, 6 1150 Woluwe-Saint-Pierre Belgique REZ B05 (383)	383			
Mr et/ou Mme MICHIELS - GOULAS Rue Victor Rauter, 4 bte 6 1070 Anderlecht Belgique 3/23 (334)	334			
Madame MOONENS Françoise Rue Victor Rauter, 4 Bte 6 1070 Anderlecht Belgique 1B/13 (314)	314			
Mr et/ou Mme MOSZLUSKA - CULAG Voorspoedlaan 49 1700 DILBEEK Belgique 3B/29 (265)	265			
Mesdames NADAL - SPINN Rue Victor Rauter, 4 bte 12 1070 Anderlecht Belgique 2/15 (363)	363			
Mr et Mme NAJAM Rue Victor Rauter, 4 bte 17 1070 Anderlecht Belgique 2/17 (275)	275			
Mr et Mme SIOUDA - LAHLOU Rue Victor Rauter, 4 / Bte 7 1070 ANDERLECHT Belgique 2/18 (314)	314			
Monsieur SUAREZ MARTINEZ Jesus Rue de la Balsamine, 57 bte 7 1120 BRUXELLES (NEDER-OVER-HEEMBEEK) Belgique 1/09 (294)	294			
Monsieur TALHAOUI Iacine Kasteelstraat, 1 bus 7 1700 Dilbeek Belgique REZ B00 (182)	182			

Facilymo Sprl

Rue Edouard Dekoster 62 C 1140 BRUXELLES
Tel: 02 511 71 00 Fax: Courrier: info@facilymo.be

ACP SAINT-GUIDON
Rue Victor Rauter, 4 - 4A - 4B - 4C
1070 ANDERLECHT
BE0850.094.142

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Signature	Procurations
Monsieur VAN ISACKER Julien Rue Victor Rauter, 4 bte 10 1070 Anderlecht Belgique 3/24 (294)	294			
Monsieur VINAIMONT Nathan Rue Victor Rauter 4 Bte 7 1070 Anderlecht Belgique 1/08 (334)	334			
Mr et/ou Mme YUCESoy Rue Victor Rauter, 4 A 1070 ANDERLECHT Belgique REZ A04 (285)	285			
Madame ZRAA Hajar Rue Victor Rauter, 4C 1070 ANDERLECHT 1C/14 (275)	275			
Copropriétaires : 31 Lots : 31	10000			

Facilymo Sprl

Rue Edouard Dekoster 62 C 1140 BRUXELLES
Tel: 02 511 71 00 Fax: Courrier: info@facilymo.be